



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 30/2018
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 20 Votants : 28 Procurations : 08

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le 05 AVR. 2018

Affiché le :

L'An deux mille dix-huit, le trois avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 27 Mars 2018.

PRÉSENTS : Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, CANEZIN, BEUILLE, CASTAING, AUDIGUIER, LASSALLE, ANDUZE, MALBEC, BERNES, SCHINTONE, JOUSSEAUME, FIEVRE, ARNAL, RIGAUD, FERTE S., GARBIN, JOUET, ZAMBONI.

PROCURATIONS

M. MARQUIER	à	Mme SCHINTONE
M. BENHADJ	à	M. CANEZIN
Mme LLOUBERES	à	Mme GONZALEZ
Mme LE GUIRIEC	à	Mme MAUREL
Mme LIAN	à	M. BERNES
M. FERTE J.	à	Mme FERTE S.
M. MARTIN	à	Mme GARBIN
Mme SEIB-TAUPIN	à	Mme JOUET

ABSENT EXCUSÉ : M. DELON.

SECRETARE : M. BERNES a été élu Secrétaire de séance à l'unanimité.

OBJET : FINANCES - CRÈCHE GROS CÂLIN - Attribution de subvention

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'allouer pour 2018 une subvention d'un montant de 9 500 € à la Crèche « Gros Câlin ».

Les crédits sont inscrits au compte 6574.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE PAR :

Voix Pour : 22

Voix Contre : 0

Abstention : 2 (Mme GARBIN et M. MARTIN)

Mmes MAUREL, LASSALLE et MM. MARQUIER et ZAMBONI ne participent pas au vote.

➤ D'allouer pour 2018 une subvention d'un montant de 9 500 € à la crèche « Gros Câlin ».

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 04 avril 2018

Le Maire,

Lysiane MAUREL

